

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Journée internationale des droits des femmes :
douanières, actrices du changement**

Montreuil, le 8 mars 2022

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la douane réaffirme ses engagements :

- **En faveur de l'égalité**

La douane s'est dotée en 2020 d'un plan en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui vise à faire « tomber les barrières » et à renforcer l'égal accès à toutes et à tous à l'ensemble des métiers douaniers et des postes à responsabilité.

Parce que la mise en œuvre de ce plan doit être cohérente, notamment, avec les perceptions et les attentes des douanières, un questionnaire spécifique a été adressé aux **6 614 femmes qui composent l'administration douanière (soit 38,5 % des effectifs douaniers)**. Près d'une femme sur deux s'est exprimée lors de cette grande enquête réalisée en 2021 en collaboration avec l'institut de sondage Ipsos.

Les résultats de cette enquête viennent conforter et nourrir le plan d'action directionnel et les politiques RH de la DGDDI.

- **En faveur de la mixité**

Parce que la mixité des métiers est un enjeu clé dans l'avancée vers une égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes, il est essentiel de rendre visible les talents féminins de la douane afin de promouvoir la diversité des parcours professionnels et de lutter contre l'autocensure.

Retrouvez le portrait de 5 douanières qui partagent leur expérience professionnelle et livrent des conseils afin de lever les freins liés à l'autocensure :

- Alexia, contrôleuse des douanes, gestionnaire de paye au Centre de service de ressources humaines de Bordeaux
- Delphine, inspectrice des douanes, cellule conseil aux entreprises à Besançon
- Sylvie, agente de constatation, maître de chien à la brigade de Bordeaux
- Julie, agente de constatation, brigade hors rang de Rennes
- Aurélie, inspectrice des douanes, Officier de secteur maritime au service garde-côtes de Méditerranée

[> Cliquer ici pour retrouver ces portraits](#)

- **Contre les violences faites aux femmes**

La douane est engagée, aux côtés des ministères économiques et financiers, pour faire évoluer les mentalités et garantir aux agentes et aux agents la mise en œuvre de toutes mesures nécessaires à la prévention, au traitement et à la sanction des actes de violences sur le lieu de travail.

Le sexisme « ordinaire » et les stéréotypes de genre favorisent une ambiance propice aux violences et aux discriminations à caractère sexuel et sexiste. D'un caractère très souvent insidieux, ces agissements nuisent au bien être et à l'ambiance de travail.

Différents outils (guide, dépliant quiz) sont à disposition de celles et ceux qui seraient confrontés à une situation de sexisme : des préconisations pour réagir, des sensibilisations et des informations sur les différentes manifestations et les dérives du sexisme ordinaire et des stéréotypes de genre.

[Allez plus loin](#)

- [Portraits de douanières](#)
- [Affiche et visuels « douanière, actrice du changement »](#)

Contacts presse :

bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr